



Le syndicat CGT appelle à la grève tous les salariés

qui travaillent dans les magasins du centre ville de

TOULOUSE : MONOPRIX, GALERIES LAFAYETTE, CA, FNAC..

Vous aussi dans le commerce vous avez le droit et vous devez vous exprimer sur la loi travail, La fameuse loi EL KHOMRI.

Venez signer la votation contre cette loi, qui une fois de plus met en danger nos conventions collectives, nos accords et notre code du travail.

Avec une simple signature sur un accord moins favorable, certains syndicats, dits réformistes, ou à la botte de nos directions respectives pourraient faire appliquer une réglementation moins favorable pour les salariés :

- Pour exemple la majoration des heures supplémentaires qui passerait de 25% à 10%, ne pas payer du tout nos heures supplémentaires en modulant sur 3 ans, faire disparaître nos temps de pause, refuser nos congés payés 3 jours avant la date de départ etc.

Et de plus la loi est assouplie pour les licenciements collectifs et favorise les licenciements individuels abusifs, même notre contrat de travail serait remis en cause !!

Oui la loi el khomri c'est la précarité de l'emploi, des salaires et des accords..

Dans le commerce on connaît tous les fins de mois difficiles, les bas salaires, le temps partiel et le travail sur 6 jours imposés, des conditions de travail qui nous usent physiquement et moralement.

Qu'a-t-on eu ses dernières années de la part de nos directions respectives ?

Pas grand-chose pour ne pas dire rien !!!!!

Les négociations sur les salaires ne sont qu'une mascarade, on se moque de nos délégués qui en NAO portent nos revendications chaque année.

Depuis longtemps on ne prend plus en compte nos compétences, notre savoir faire auprès de nos clients, notre investissement dans l'entreprise.

Cette année ils n'ont rien trouvés de mieux que de nous proposer de travailler 7 dimanches et 5 fériés.

Mais que font-ils de notre vie de famille et notre vie privée ?

Nous réaffirmons notre droit à ne pas travailler le dimanche :

- car nous préférons passer du temps auprès de notre conjoint où de nos enfants.
- Où pratiquer des activités sportives où culturelles...

Donc le 21 juin 2016 mettez vous massivement en grève, chacun décide du temps et du moment où il veut s'arrêter de travailler 1h ,2h où toute la journée.

Et n'oubliez pas de signer la votation contre la loi travail

Les délégués porteront à la direction vos revendications salariales.

Manifestation

jeudi 23 juin 12h Métro François Verdier

Mardi 28 juin 12 h Pl A. Bernard

